



Enfants de 3 à 17 ans.

Association Familles Rurales Maclas
Maison des associations 27, route de St Appolinard 42520 Maclas
afrmaclas@orange.fr
Tel fixe : 04.74.48.34.48
Tel portable : 06.26 69 53 63



LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique	2
Le cadre hiérarchique	3
Le cadre organisationnel	4
L'équipe d'animation	5
Valeurs de familles Rurales :	6
En Développant l'éducation populaire.....	6
Le cadre pédagogique des 3-5 ans.....	7
Le cadre pédagogique des 6-12 ans.....	9
L'accueil d'enfant en situation de handicap	11
Les impératifs de l'équipe	12
Les profils de poste.....	13
Le cadre Légitatif : La sécurité mise en place	14
Protocole de sortie.....	15
Protocole infirmerie	16
Protocole en cas d'absence du directeur.....	17
Exemple fiche d'activité	18

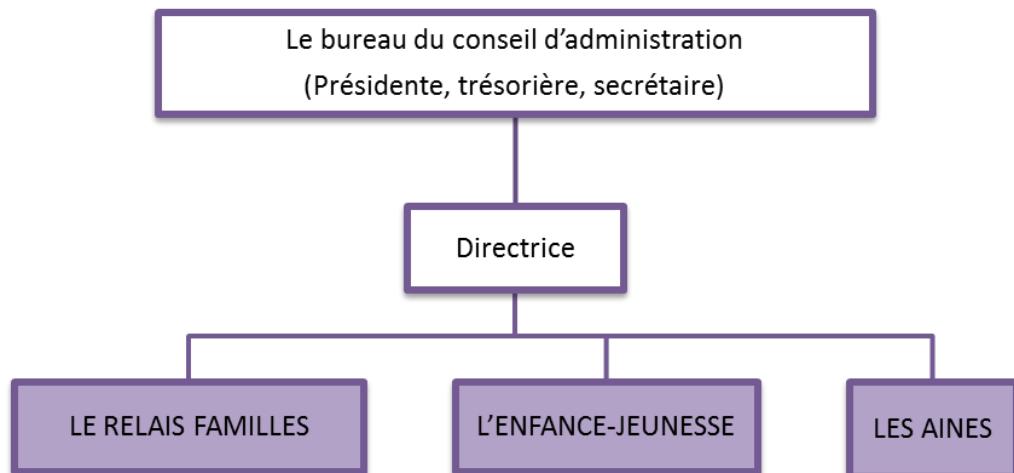
LE CADRE HIERARCHIQUE

Situé au cœur du parc régional du Pilat, Maclas est un village composé de 1740 habitants. Familles rurales : c'est une association de loi 1901 qui a été créée en mars 1962, son siège se situe à la Maison des Associations, 27 route de Saint Appolinard 42520 Maclas.

L'association propose des activités et des services pour tous tout au long de l'année. En effet, l'association détient un agrément « Espace de vie sociale » c'est-à-dire qu'elle a un rôle de centre social. Depuis la rédaction du projet associatif, les activités sont divisées en 3 grands axes :

- Le relais familles
- L'enfance-jeunesse
- Les ainés

L'association est gérée par un conseil d'administration qui est composé de 17 membres bénévoles qui comprend un bureau.



LE CADRE ORGANISATIONNEL

Les missions principales de Familles Rurales Maclas sont :

- D'accompagner les familles dans leur mission d'éducation
- D'accompagner les seniors dans leur vie quotidienne
- De participer à l'animation des territoires ruraux

Pour ce qui est de l'enfance-jeunesse, elle organise un accueil de loisirs sans hébergement : les mercredis, les petites vacances et les vacances d'été.

L'objectif de l'organisateur Familles Rurales de Maclas, est d'offrir un service complet d'accueil et d'animation pour tous.

Nous nous sommes engagés à respecter la démarche qualité proposée par la fédération Familles Rurales et la DDCS, ce qui nous permet d'améliorer les actions mises en place au quotidien et d'en mettre de nouvelles pour un meilleur fonctionnement.

PUBLIC ACCUEILLI :

L'association Familles Rurales Maclas compte 292 familles adhérentes, en 2019.

Le centre de loisirs accueille des enfants de 3 - 17 ans.

Le centre peut accueillir jusqu'à 64 enfants :

- 16 enfants de - de 6 ans
- 24 enfants de + de 6 ans
- 24 enfants de + 12 ans

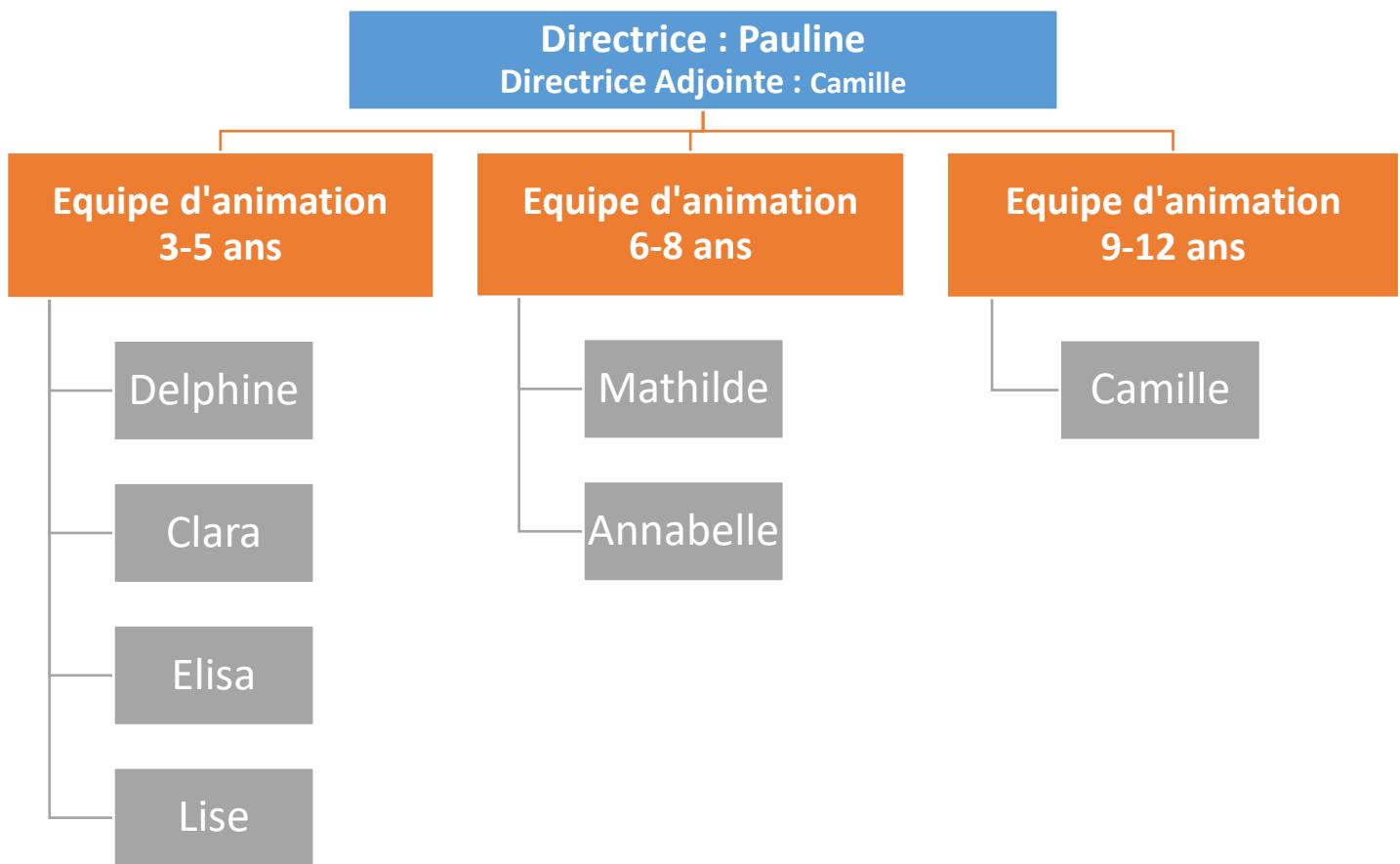
Un accueil passerelle à partir de 11 ans, se déroule le 2^{ème} vendredi soir du mois de 20h à 23h et le 4^{ème} samedi du mois de 10h à 13h30 ainsi que 2 week-ends par an (accueil extrascolaire).

LES LOCAUX

Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'accueil de loisirs se déroule au rez-de-chaussée de la maison des associations qui est composée d'une grande salle d'activité avec des placards de rangement pour le matériel pédagogique, un bureau, un parc extérieur situé devant le bâtiment (clos), des sanitaires adaptés aux enfants et un office répondant aux règles d'hygiène HACCP.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, l'accueil de loisirs se déroule dans les locaux du périscolaire qui se situe à côté de la maison des associations. Il est composé de 2 salles d'activités, d'une salle pour la sieste, du même parc extérieur situé devant le bâtiment (clos) et de sanitaires adaptés aux enfants.

L'EQUIPE D'ANIMATION



VALEURS DE FAMILLES RURALES :

➤ ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

Être solidaire, c'est apporter sa contribution au bien collectif et pouvoir compter sur les autres. Au quotidien, c'est aller vers les autres, lutter contre l'éloignement et l'isolement par l'entraide entre les générations et les familles, être attentif à chacun, se soucier des plus fragiles, être respectueux des générations futures.

➤ INITIATIVE & RESPONSABILITÉ

Être responsable, c'est exercer sa liberté, s'engager, conquérir son autonomie et devenir auteur et acteur de sa vie. La famille, l'action collective et la vie associative sont des espaces privilégiés pour cultiver le goût de l'initiative, de l'engagement et de la prise de responsabilité.

➤ PARTICIPATION & CITOYENNETÉ

Participer c'est s'impliquer, aller à la rencontre des autres, écouter, réfléchir et débattre, respecter d'autres avis. C'est s'engager dans la société, prendre part à la vie démocratique. Les associations familiales sont des espaces de partage d'expériences et de développement des compétences. Elles contribuent à l'épanouissement des personnes.

➤ CONVIVIALITÉ & ÉCHANGE

La convivialité et l'hospitalité facilitent la rencontre, l'échange, et la création de liens durables entre les familles. Favoriser une bonne ambiance et des relations de qualité est essentiel pour donner envie de vivre et d'agir ensemble.

EN DEVELOPPANT L'EDUCATION POPULAIRE

L'éducation populaire est l'éducation du peuple :

« Pour tous »

L'éducation est possible pour tout être humain qui existe sur cette terre.

« Par tous »

L'éducation peut se faire par n'importe quelle personne, on a tous des éléments et des valeurs à transmettre.

« Avec tous »

Seul on va vite mais ensemble on va loin, donc c'est avec les autres qu'on apprend.

LE CADRE PEDAGOGIQUE DES 3-5 ANS

LES OBJECTIFS GENERAUX :

1. Développer la solidarité et l'entraide aussi bien dans les tâches ménagères que dans le rangement, les activités et la vie dans le centre.
2. Participer aux activités collectives manuelles, scientifiques et surtout sportives proposées pour bouger, se retrouver et partager.
3. Permettre à chacun de trouver sa place dans les différents temps de l'accueil de loisirs (Temps calme, temps de bilan, roue des émotions).

Les Constats de l'équipe :

- Travailler les émotions
- Continuer à développer leurs capacités corporelles
- Leur proposer plus de temps avec de la musique
- Faire plus de jeux sportifs dynamiques
- Etre force de proposition pour les temps calme

LES MOYENS :

⇒ Développer la solidarité et l'entraide aussi bien dans les tâches ménagères que dans le rangement, les activités et la vie dans le centre.

MOYENS ORGANISATIONNELS

- Création d'une liste de temps calme pour permettre aux enfants de choisir leurs activités
- Mettre en place des temps d'échange entre les 3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Proposer des jeux collectifs et d'entraide
- Création d'une chanson pour motiver les enfants à ranger correctement avec l'aide des animateurs
- Mettre en place des temps d'échange sur la journée (bilan...)

⇒ Participer aux activités collectives manuelles, scientifiques et surtout sportives proposées pour bouger, se retrouver et partager.

MOYENS ORGANISATIONNELS

- Mettre en place une activité manuelle le matin et une activité sportive l'après-midi chaque jour
- Mettre en place des activités où les enfants choisissent leur activités.
- Proposer des temps calme de qualité (histoires, dessins, musique, relaxation, espace zen...)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Proposer des activités variées et adaptées à la tranche d'âge
- Mettre en avant les jeux sportifs et collectifs
- Utiliser la musique dans les différentes activités

⇒ Permettre à chacun de trouver sa place dans les différents temps de l'accueil de loisirs (Temps calme, temps de bilan, roue des émotions).

MOYENS ORGANISATIONNELS ET PEDAGOGIQUES

- Proposer des moments d'expression du corps (Jeux de théâtre, d'écoute, d'expression, statues musicales, danse, relaxation, agilité...)
- Mettre en place la journée type en pensant au temps calme et au temps de bilan

⇒ Renforcer la passerelle entre les 3-5 ans et 6-8 ans

- Accompagner les enfants dans les gestes de la vie quotidienne et ne pas faire à leur place
- Aller vers l'autonomie
- Faire des demi-journées découverte chez les 6-8 ans
- Organiser des jeux et activités avec les 6-8 ans

La journée type des 3-5 ans

Il est important de mettre en avant l'accueil des enfants âgés de 3 à 5 ans. Cette tranche d'âge a un rythme différent des 6-12 ans. Il est indispensable de le respecter pour le bien-être de chacun.

	Enfants	Animateurs
De 7H30 - 9H30 ACCUEIL	Accueil des enfants par la direction ou les animateurs. Prise de la température frontale. Lavage des mains. Ils peuvent jouer aux jeux de sociétés, coloriages et dessins, jeux de construction (kapla et légo), jeux d'extérieur... L'enfant a la possibilité de ne rien faire.	Arrivée échelonnée des animateurs. Accueil des enfants. Bien communiquer avec les familles (écouter, comprendre, s'adapter et agir). Cahier de liaison à disposition pour communiquer les informations à l'équipe. Ne pas juger ce qui est dit ou fait par les familles. Accompagner les enfants dans la salle d'animation, les aider à s'installer et leur proposer des jeux.
De 9H30 - 10H PRESENTATION	L'enfant découvre la structure, l'organisation de la journée, les activités, les règles de vie de la structure et découvre ses camarades.	Une fois installé : Présentation des locaux (toilettes, coin des livres, dinettes...), des animateurs et de chaque enfant. Bien se faire connaître et prendre le temps de connaître les enfants. Voir avec les enfants les règles de vie (celles qui ne sont pas négociables) sous forme de jeux. Favoriser des temps de communication pour connaître l'état d'esprit des enfants. Ce temps permet à l'animateur d'évaluer le groupe et d'adapter les activités.
De 10H - 11H30 ACTIVITE	L'enfant va laisser marcher son imagination pour les activités manuelles et va aussi s'exprimer lors des jeux... L'enfant est acteur de ses loisirs. Il a la possibilité de ne pas faire l'activité mais de faire autre chose.	L'activité dure 30 minutes pas plus. Les plus petits ont un temps de concentration inférieur à celui des plus grands. Possibilité d'alterner manuelle et physique. Les enfants ont la possibilité de ne rien faire. Ils ont la possibilité de ne pas finir l'activité et de la reprendre dans la journée. Le programme n'est pas imposé aux enfants.
11H30 - 12H TEMPS LIBRE	Les enfants peuvent jouer dehors, faire des jeux, des coloriages, de la lecture... L'enfant a la possibilité de ne rien faire.	Un animateur gère le temps libre et joue avec les enfants. Un animateur s'occupe de la désinfection des salles et du matériel, il range et termine l'activité du matin et prépare l'activité de l'après-midi.
12H - 13H REPAS	Les enfants mangent leur repas fournis par leurs parents et s'installent par deux (en diagonale) par table. Ils débarrassent eux même leur espace et amènent leurs déchets à la poubelle.	Le mobilier est adapté (petites tables et chaises...). Les animateurs aident les enfants pour la prise du repas, ils nettoient et désinfectent les locaux et le matériel avant et après le repas.
13H - 14H30 TEMPS CALME	Les plus petits font la sieste et les plus grands regardent des livres ou se reposent accompagnés d'un animateur.	Surveillance de la sieste ou proposition d'activité calme pour les autres : musique douce, histoire, relaxation...
De 14H30 - 16H ACTIVITE	L'enfant va laisser marcher son imagination pour les activités manuelles et va aussi s'exprimer lors des jeux. L'enfant est acteur de ses loisirs. L'enfant doit aider les animateurs à ranger la salle d'animation.	L'activité dure 30 minutes pas plus. Les plus petits ont un temps de concentration inférieur à celui des plus grands. Possibilité d'alterner manuelle et physique. Les enfants ont la possibilité de ne rien faire. Ils ont la possibilité de ne pas finir l'activité et de la reprendre dans la journée. Le programme n'est pas imposé aux enfants.
16H GOUTER	Goûter	L'équipe propose un goûter équilibré adapté à l'enfant.
Jusqu'à 17H TEMPS LIBRE		Les animateurs gèrent le temps libre et jouent avec les enfants. Si besoin, ils rangent et préparent l'activité du lendemain, tout en étant présents et à l'écoute des enfants. Ils rangent et désinfectent les locaux.
DE 17H A 18H DEPART	Les enfants peuvent jouer dehors, faire des jeux, des coloriages, de la lecture... L'enfant a la possibilité de ne rien faire.	L'accueil des parents est essentiel. C'est un moment d'échange de partage sur la journée de leur enfant (repas, activité, sortie, sieste...). Ce moment doit être constructif et positif. Ce moment permet aux parents de voir ce que font leurs enfants. Les animateurs doivent compléter tous les jours les fiches de régulation. Bilan avec la direction les soirs. Ce qui est transmis aux parents doit être préalablement transmis à la direction.

LE CADRE PEDAGOGIQUE DES 6-12 ANS

LES OBJECTIFS GENERAUX :

1. Développer la solidarité et l'entraide aussi bien dans les tâches ménagères que dans le rangement, les activités et la vie dans le centre.
2. Participer aux activités collectives manuelles, scientifiques et surtout sportives proposées pour bouger, se retrouver et partager.
3. Permettre à chacun de trouver sa place dans les différents temps de l'accueil de loisirs (Temps calme, temps de bilan, roue des émotions).

LES 6-8 ANS ET LES 9-12 ANS :

LES OURSONS ET LES KIDS

Les Constats de l'équipe :

- Aiment être responsabilisés
- Apprécient toutes les activités (sorties, jeux de société, lego, kapla... activités sportif et manuelles)
- Ont de l'imagination et aiment créer et dessiner
- Sont curieux et se posent des questions sur la vie qui les entourent
- Aiment bouger et se dépenser
- Ont besoin d'un référent avec des repères, cadres, et limites
- Adore bricoler au fond du jardin
- N'utilisent pas assez les espaces du village (par exemple cet gymnase)
- Manque de solidarité et d'entraide entre les enfants
- N'utilisent pas le tri des déchets

LES MOYENS :

- ⇒ Développer la solidarité et l'entraide aussi bien dans les tâches ménagères que dans le rangement, les activités et la vie dans le centre.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- A travers des jeux de rôle
- A travers des sports moins connus
- A travers les activités manuelles et le bricolage (projet de groupe)

MOYENS ORGANISATIONNELS

- Construire les règles de vie avec les enfants
- Donner des responsabilités
- Mettre en place des moments conviviaux
- Crée un conseil du centre de loisirs

- ⇒ Participer aux activités collectives manuelles, scientifiques et surtout sportives proposées pour bouger, se retrouver et partager.

MOYENS ORGANISATIONNELS & PEDAGOGIQUES

- Développer l'entraide entre les enfants
- Mettre en place des jeux collectifs, des projets de groupe
- Mettre en place des jeux collectifs entre les tranches d'âges

- ⇒ Permettre à chacun de trouver sa place dans les différents temps de l'accueil de loisirs (Temps calme, temps de bilan, roue des émotions, temps libre...).

MOYENS ORGANISATIONNELS

- Mettre en place des moments d'échange et de débat pour qu'ils puissent donner leur avis
- Mettre en place des moments conviviaux
- Entretenir le jardin et mettre en place des poubelles de tri
- Créeation d'une liste de temps calme pour permettre aux enfants de choisir leurs activités

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Mettre en place la journée type en proposant des temps calme et des temps de bilan de qualités

LA JOURNÉE TYPE DES 6-12 ANS

	Enfants	Animateur
De 7H30 - 9H30 ACCUEIL	Accueil des enfants par la direction ou les animateurs. Prise de la température frontal- Lavage des mains. Ils peuvent jouer aux jeux de sociétés, coloriage et dessins, jeux de construction (kapla et légo), jeux d'extérieur... L'enfant a la possibilité de ne rien faire.	Arrivée échelonnée des animateurs. Accueil des enfants. Bien communiquer avec les familles (écouter, comprendre, s'adapter et agir). Cahier de liaison à disposition pour communiquer les informations à l'équipe. Ne pas juger ce qui est dit ou fait par les familles. Accompagner les enfants dans la salle d'animation, les aider à s'installer et leurs proposer des jeux.
De 9H30 - 10H PRESENTATION	L'enfant découvre la structure, l'organisation de la journée, les activités, les règles de vie de la structure et découvre ses camarades.	Une fois installé : Présentation des locaux (toilettes, coin des livres, dinettes...), des animateurs et de chaque enfant. Bien se faire connaître et prendre le temps de connaître les enfants. Voir avec les enfants les règles de vie (celles qui ne sont pas négociables) sous forme de jeux. Favoriser des temps de communication pour connaître l'état d'esprit des enfants. Ce temps permet à l'animateur d'évaluer le groupe et d'adapter les activités.
De 10H - 11H30 ACTIVITE	L'enfant va laisser marcher son imagination pour les activités manuelles et va aussi s'exprimer lors des jeux... L'enfant est acteur de ses loisirs.	L'activité dure 1h environ. L'animateur propose des activités manuelles, sportives, scientifiques et des grands jeux. Les enfants ne sont pas obligés de faire les activités proposées. Les enfants ont la possibilité de ne rien faire. Ils ont la possibilité de ne pas finir l'activité et de la reprendre dans la journée. Le programme n'est pas imposé aux enfants.
11H30 - 12H TEMPS LIBRE	Les enfants peuvent jouer dehors, faire des jeux, des coloriages, de la lecture... L'enfant a la possibilité de ne rien faire.	Les animateurs gèrent le temps libre et jouent avec les enfants. Si besoin, ils rangent et terminent l'activité du matin et préparent l'activité de l'après-midi. Ils désinfectent les locaux et le matériel.
12H - 13H REPAS	Les enfants mangent leur repas fourni par leurs parents et s'installent par deux (en diagonale) par table. Ils débarrassent eux même leur espace et amènent leurs déchets à la poubelle.	Les animateurs aident les enfants pour la prise du repas et nettoient et désinfectent les locaux et le matériel avant et après le repas.
13H - 14H30 TEMPS CALME	Les enfants font des activités calmes : jeux de société, coloriage, construction... Ils peuvent jouer au jeu du « loup-garou » et autres jeux calmes.	Les animateurs proposent des jeux calmes pour ceux qui le souhaitent.
De 14H30 - 16H ACTIVITE	L'enfant va laisser marcher son imagination pour les activités manuelles et va aussi s'exprimer lors des jeux... L'enfant est acteur de ses loisirs.	L'activité dure 1h environ. L'animateur propose des activités manuelles, sportives, scientifiques et des grands jeux. Les enfants ne sont pas obligés de faire les activités proposées. Les enfants ont la possibilité de ne rien faire. Ils ont la possibilité de ne pas finir l'activité et de la reprendre dans la journée. Le programme n'est pas imposé aux enfants.
16H GOUTER	Gouter	L'équipe propose un goûter équilibré.
Jusqu'à 17H TEMPS LIBRE	Les enfants peuvent jouer dehors, faire des jeux, des coloriages, de la lecture... L'enfant a la possibilité de ne rien faire.	Les animateurs gèrent le temps libre et jouent avec les enfants. Si besoin, ils rangent et préparent l'activité du lendemain, tout en étant présents et à l'écoute des enfants. Ils rangent et désinfectent les locaux.
DE 17H A 18H DEPART		L'accueil des parents est essentiel. C'est un moment d'échange de partage sur la journée de leur enfant (repas, activité, sortie, sieste...). Ce moment doit être constructif et positif. Ce moment permet aux parents de voir ce que font leurs enfants. Les animateurs doivent compléter tous les jours les fiches de régulation. Bilan avec la direction les soirs. Ce qui est transmis aux parents doit être préalablement transmis à la direction.

L'ACCUEIL D'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Ce que l'enfant ou le jeune mineur handicapé attend du directeur et de l'animateur :

- qu'il le reconnaisse comme un enfant à part entière au sein du groupe (déramatiser mais ne pas banaliser) ;
- qu'il fasse preuve d'égalité et de justice ;
- qu'il ait de la stabilité ;
- qu'il respecte son rythme ;
- qu'il respecte sa personne et sa dignité ;
- qu'il prenne du recul en étant un référent en cas de besoin ;
- qu'il prenne en compte ses besoins spécifiques caractérisant le ou les handicap(s) concerné(s) sans le surprotéger.

Qu'il lui permette :

- de partager un temps de vacances ou de loisirs comme et avec tous les enfants ;
- de se sentir en sécurité physique et affective
- de vivre des situations favorisant son autonomie et adaptées à ses capacités ;
- de se mesurer par rapport aux autres, aux règles ;
- de prendre du plaisir ;
- de participer à des activités ou à des "aventures".

Ce que les parents attendent du directeur et de l'animateur :

- qu'ils puissent leur faire confiance ;
- qu'ils puissent les rencontrer avant et après le séjour ;
- qu'ils puissent avoir des nouvelles de leur enfant et lui donner des leurs.
- Que l'enfant soit en sécurité ; bénéficie d'activités adaptées à ses possibilités ; se sente bien ; vive avec les autres ; progresse.
- Que l'équipe respecte l'hygiène, la santé de l'enfant ; les besoins spécifiques de sa vie quotidienne ; tiennent compte des conseils.

Ce que le directeur attend des animateurs :

- qu'ils respectent les normes (isolement, transport) et les règles de sécurité ;
- qu'ils mettent en œuvre des actions permettant de répondre à l'attente de l'enfant et de ses parents ;
- qu'ils travaillent en équipe et, dans ce cadre, puissent repérer leurs limites
- qu'ils observent l'enfant ou le jeune mineur pour être en mesure de prendre en charge sa vie quotidienne ;
- qu'ils expriment leurs questionnements et les difficultés rencontrées dans leurs relations auprès de l'enfant ou du jeune mineur handicapé ;
- que chacun ne se considère pas comme seule personne référente de l'enfant ou du jeune mineur, mais comme un repère.

Chaque situation est particulière. Aussi est-il important d'écouter les parents, de noter soigneusement les consignes qu'ils donnent à l'équipe pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces consignes pour en mesurer l'importance.

L'autisme se traduit par un déficit de la communication caractérisé le plus souvent par des troubles du langage et du comportement. L'enfant autiste a souvent des comportements et des habitudes ritualisés. Sa vie relationnelle est difficile. On peut observer des manifestations de colère, surtout quand il veut éviter la relation ou si on le perturbe.

Les conditions d'un bon accueil :

- Avant l'accueil :
 - Rencontre préalable entre les parents de l'enfant handicapé, le directeur de la structure et son équipe d'animation pour instaurer un dialogue d'explicitation et de déramatisation du handicap.
 - Dans le cadre de la préparation de l'accueil, le directeur doit prendre connaissance de la situation de l'enfant et travailler avec son équipe d'encadrement. Une courte période d'observation de l'enfant peut être effectuée.
- Pendant l'accueil :
 - Associer les parents au déroulement de l'accueil de l'enfant
 - S'enquérir, auprès des parents, des signes d'alerte qui ponctuent les états de fatigue de l'enfant. Proposer des temps de repos selon les besoins.
- Après l'accueil :
 - Restitution de tous les documents et médicaments (non utilisés) aux parents.
 - Réalisation d'un bilan avec les parents (rythme à définir selon la périodicité de l'accueil).



WARRIOR DU TERRAIN

LES IMPERATIFS DE L'EQUIPE

Le rôle de l'animateur pour l'équipe : (Définition faite par l'équipe lors de la journée de préparation)

L'animateur est une personne responsable qui assure la sécurité physique, morale et affective de l'enfant ou du jeune.

- Il accompagne l'enfant ou le jeune dans sa construction personnelle et individuelle.
- Il est un acteur éducatif à part entière, en complément et au même titre que l'école, la famille et les amis.
- Il fait vivre et transmet des savoirs, grâce à ses connaissances et à des techniques, afin que l'enfant ou le jeune trouve sa place dans la future société.

VIS-A-VIS DES ENFANTS

Ecouter, discuter et partager avec les enfants
Etre attentif aux enfants, prévenant et disponible
Montrer l'exemple aux enfants
Donner des conseils aux enfants et les valoriser
Aimer les enfants

CONNAISSANCES

Réglementation et lois
Responsabilités et législation
Sécurité morale, physique et affective

SAVOIR FAIRE

Animer une activité et jouer
Proposer des jeux et activités
Favoriser la cohésion de groupe
Rendre les enfants heureux et les faire sourire
Retrouver son âme d'enfants
Aider et accompagner les enfants
Apprendre de nouvelles choses aux enfants
Gérer un groupe d'enfants

EN EQUIPE

Prendre des initiatives
Communiquer et travailler en équipe
Être franc

SAVOIR ETRE

Créatif – Rêveur
Dynamique
Réfléchir – Anticiper
Organiser – Ponctuel Tolérant ...

Le téléphone portable est interdit et il est interdit d'utiliser **les images** d'un enfant pour les réseaux sociaux. De plus, **les cigarettes** sont **strictement interdites** devant les enfants.

Toute **violence physique ou verbale, comportement dangereux ou irresponsable**, la consommation d'alcool et **de produit illicite** seront sanctionnées d'un **renvoi immédiat sans avertissement préalable**

LES OBJECTIFS FIXES POUR L'EQUIPE

- Construire une relation de confiance et développer fortement la communication avec les familles
L'équipe doit réaliser des comptes rendus efficaces, simples et rapides sur la journée des enfants dans le but que la direction puisse faire un retour aux parents. De plus, l'équipe doit mettre en place le protocole et doit savoir l'expliquer aux familles pour les rassurer et que les parents se sentent en confiance pour l'accueil de leur enfant.

- Développer l'entraide et la solidarité entre les animateurs

Chaque fin de journée, des bilans de régulation seront effectués entre les binômes de chaque tranche d'âge. Et chaque vendredi soir un bilan de fin de semaine sera mis en place de 18h à 19h. Pour qu'un séjour soit réussi, il est essentiel que l'équipe s'entende et se base sur des relations de confiance. Il est donc important de travailler en équipe en étant solidaire les uns avec les autres et en communiquant.

LES PROFILS DE POSTE

ANIMATEUR DIPLOME

- Avoir une attitude professionnelle
- Savoir travailler en équipe
- Avoir la volonté de progresser (=Formation)
- Assurer la sécurité morale, affective et physique des enfants (=Législation)
- Instaurer une relation de qualité et de confiance avec les familles
- Participer à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique
- Avoir conscience de son rôle éducatif

ANIMATEUR STAGIAIRE

Au bout d'une semaine de stage l'animateur stagiaire :

- Assurer la sécurité morale, affective et physique des enfants (=Législation)
- Avoir la volonté de progresser (=Formation)

Au bout de 2 semaines de stage l'animateur stagiaire :

- Savoir travailler en équipe (=avec son binôme)
- Avoir une attitude professionnelle

Au bout de trois semaines de stage l'animateur stagiaire :

- Participer à la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique
- Echanger avec les familles
- Avoir conscience de son rôle éducatif

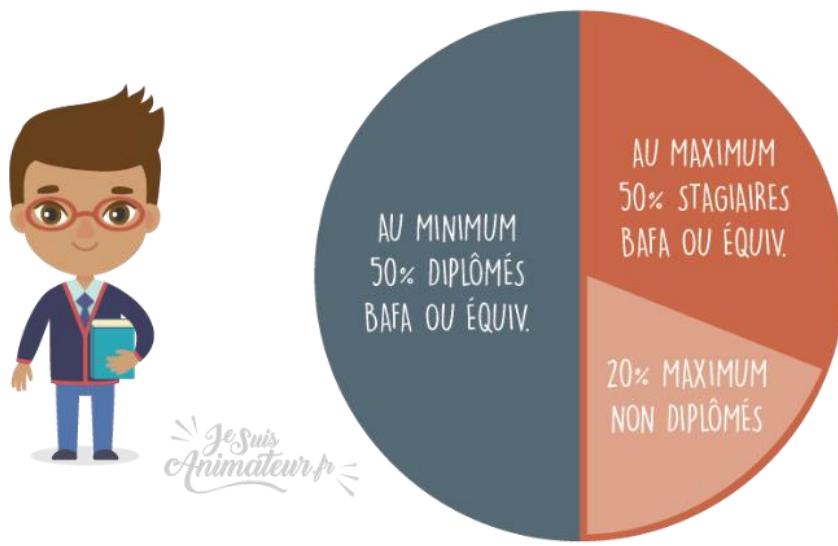
ANIMATEUR NON DIPLOME

- Assurer la sécurité morale, affective et physique des enfants (=Législation)
- Savoir travailler en équipe
- Avoir une attitude professionnelle

LE CADRE LEGISLATIF : LA SECURITE MISE EN PLACE

ENCADREMENT PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET LES MERCREDIS :

1 animateur est prévu pour 8 enfants de – de 6ans, et un animateur pour 12 enfants de + de 6 ans, la directrice n'est pas incluse dans les effectifs.



SECURITE MISE EN PLACE A L'INTERIEUR DU CENTRE :

Les consignes de sécurité ont été affichées dans la salle d'animation et rappelées aux enfants

Les règles de vie sont écrites et affichées par les enfants avec les animateurs au début de chaque centre

Les numéros d'urgence ont été affichés

Un cahier d'infirmier a été mis à disposition et la pharmacie mise à jour

Le classeur de direction doit être connu et lu par tous les animateurs car il contient toutes les pièces nécessaires en cas d'inspection de DDJS

HYGIENE, RANGEMENT ET NETTOYAGE

Nous sommes en accueil collectif de mineur, nous devons donc les accueillir dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Le matériel sera rangé à la fin de chaque activité avec les enfants, les tables seront nettoyées et un coup de balai sera donné.

Une personne de la mairie de Maclas fait le ménage tous les jours avant l'ouverture du centre.

PROTOCOLE DE SORTIE

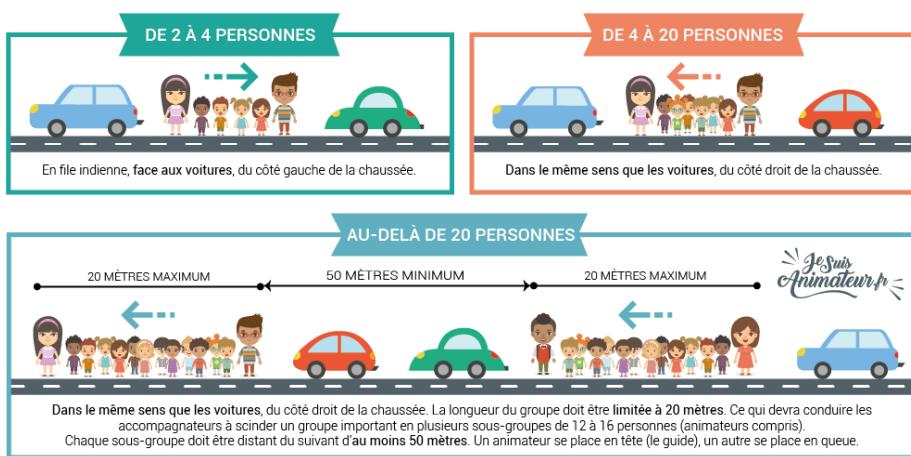
Pour chaque **sortie à l'extérieur** de l'établissement 2 animateurs sont prévus.

AVANT LA SORTIE (la veille) :

1. Informer les parents tout au long de la semaine qu'une sortie est prévue en précisant l'heure de départ et l'heure de retour ainsi que le matériel nécessaire à fournir (pique-nique, la casquette, le kaway, des baskets, la gourde d'eau, la crème solaire marqués au nom de l'enfant etc....) De plus, en cas de forte chaleur, une information préalable préventive leurs sera rappelée.
2. L'itinéraire et la météo ont été consultés avant le départ par la directrice
3. Des sacs à dos sont prévus avec
 - La pharmacie, les traitements (type Ventoline) et PAI avec de la crème solaire
 - Les fiches sanitaires,
 - Un téléphone portable,
 - Des bouteilles d'eau, des verres et le gouter (si besoin)
 - Du papier toilette, des sacs en plastiques (type sac poubelle)
 - Des habits de rechange, des casquettes supplémentaires,
 - La fiche de présence du jour.

DURANT LA SORTIE :

- **L'animateur connaît TOUJOURS** le nombre d'enfants et les compte régulièrement.
- **Les pique-niques** doivent être fournis par les parents : Rappel aux parents qu'il est important de respecter les normes HACCP : pas de mayonnaise, mettre dans un sac isotherme, et privilégier les aliments stables à température ambiante.
- Pour les **déplacements à pied** un responsable à l'avant, un au milieu et un à l'arrière chacun vêtu d'un gilet fluorescent.



- Pour **Le transport en car** un responsable est désigné pour s'assurer du bon déroulement du trajet :
 - Veiller que les enfants restent assis durant le trajet
 - Veiller que les enfants attachent leurs ceintures de sécurité si le car en est équipé
 - Veiller qu'aucun sac ne vienne encombrer l'allée du car
 - Placer un animateur vers les sorties de secours

PROTOCOLE INFIRMERIE

LA PHARMACIE ET LES ALLERGIES

Elle est stockée dans une armoire fermée à clés se situant dans l'office.

La personne habilitée à prodiguer les soins doit détenir un PS1 (diplôme du 1er secours).

Les allergies des enfants sont affichées près de la pharmacie à l'abri des regards. L'assistant sanitaire est un animateur responsable des allergies, des PAI, des médicaments et doit veiller à ce que cela soit respecté.



EN CAS D'ACCIDENT :

- Sécuriser la zone de l'accident
- Mettre l'enfant et/ou les enfants hors de danger
- Appeler les pompiers
- La direction
- Les parents

EN CAS DE GRAVITE OU D'INCERTITUDE : APPELER LE 15 POUR AVIS OU CONSEIL MEDICAL

LES ETAPES DE SOINS :

Tout soin doit être fait par un animateur détenant le PSC1.

1. Se laver les mains
2. Mettre des gants
3. Soigner en utilisant des compresses stériles
 - ⇒ Plaie simple : désinfection avec désinfectant + pansements
 - ⇒ Brûlure simple : Mettre sous l'eau froide jusqu'à disparition de la douleur
 - ⇒ Saignement de nez :
 - ⇒ Si besoin prendre la température
4. Noter ce que l'on a fait dans le registre de soin (cahier dans trousse à pharmacie)

En cas de départ d'un enfant avec les pompiers, un animateur doit l'accompagner jusqu'à l'arrivée des parents.

AUCUN MEDICAMENT NE PEUT ETRE DONNE A UN ENFANT SAUF SI UNE ORDONNANCE A ETE DONNEE ET QUE LA DIRECTION EN EST INFORMEE.

PROTOCOLE EN CAS D'ABSENCE DU DIRECTEUR

Savoir où se trouve le dossier du directeur en cas de contrôle

LORS DE L'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

- Pointage des horaires des enfants
- Echange avec les parents et noter les informations importantes sur cahier de liaison
- Installation des locaux

LORS DE LA FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

- Départ des enfants avec leurs parents ou la personne signalée le matin. Si un enfant doit repartir seul ou accompagné d'un mineur, ceci doit être précisé et signé sur sa fiche sanitaire.
- Pointage des horaires des enfants
- Si un enfant n'a pas été récupéré à la fermeture, l'animateur appelle les parents. Si les parents ne répondent pas, l'animateur doit appeler la directrice. Et cela peut entraîner un appel à la police.
- Vérifier que les jouets du parc sont rangés
- Lever toutes les chaises pour le ménage et passer un coup de balai si besoin.
- Fermeture de toutes les portes (Périscolaire et maison des associations)

EXEMPLE FICHE D'ACTIVITE

Fiche séance

Titre :

Date :

Durée :

Lieu :

Âge :

Personnes présentes :

Matériels :

Déroulement et Posture de l'animateur :